



Bulletin d'inscription

Formulaire à imprimer et à retourner au CTIFL
accompagné de son règlement, au plus tard deux semaines avant la formation
(par courrier ou par mail selon le règlement choisi)

CTIFL - Mme Christelle CHEVREUIL - 97 boulevard Pereire - 75017 Paris
E-mail : contact.formation@ctifl.fr - Tél : 01 87 76 04 65

N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 11750214175

Titre de la formation : _____

Dates : du _____ au : _____ Lieu : _____

Entreprise ou organisme :

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ : _____ E-mail : _____

N° de SIRET : _____ N°TVA : _____ Code APE/NAF : _____

Participant(s) :

Nom et Prénom : _____ Nom et Prénom : _____

Fonction : _____ Fonction : _____

☎ : _____ ☎ : _____

E-mail : _____ E-mail : _____

Adresse de convocation si différente : _____

CP : _____ Ville : _____

Responsable formation de l'entreprise (ou de l'inscription) :

Nom et Prénom : _____

Fonction : _____

☎ : _____ E-mail : _____

Facturation :

Si prise en charge de la formation par un OPCO (Opérateur de Compétences), la facture est à adresser à :

Nom de l'OPCO : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° de dossier : _____

Sinon envoi de la facture à l'entreprise.

Règlement :

Montant en euros : _____

Par chèque à l'ordre du CTIFL

Par virement bancaire : **IBAN** : FR08 2004 1000 0109 9935 6M02 012

BIC : PSSTFRPPPAR

Par carte bancaire _____ Expire fin : _____ Cryptogramme 3 chiffres : _____

Date : le _____

Signature

Cachet de la société

ANNULATIONS & REPORTS :

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 10 jours ouvrables avant le début de l'action de formation, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article 920-9 du code du travail.

Si le nombre de stagiaires est insuffisant pour garantir l'efficacité pédagogique de la formation, le CTIFL se réserve la possibilité de reporter ou annuler la session, au plus tard une semaine avant la date prévue.